



Charité bien ordonnée...

En matière de gestion des déchets, Ardenne Métropole est confrontée à un défi à la fois économique et écologique. Économique, car il s'agit de diminuer de manière drastique notre production d'encombrants ou d'ordures ménagères afin de parer à l'augmentation de la taxe nationale frappant ces déchets. Ecologique, car ces déchets non recyclés et non valorisés sont enfouis dans des décharges dont nos enfants hériteront. C'est pour résoudre simultanément ce double **problème** que l'agglomération a lancé l'opération "Jetons moins et trions ce qu'il reste", qui s'est déjà traduite par de nombreuses initiatives : étiquettes "Stop pub", familles zéro déchet, distribution gratuite de composteurs, couches culottes lavables, collecte hippomobile du tri, adoption de poules...

Contact : jean-marc.rosogni@ardenne-metropole.fr

...commence par soi-même

Dès lors, pourquoi ne pas s'appuyer également sur les quelque 600 agents d'Ardenne Métropole, **histoire** de faire de nous des ambassadeurs de la bonne cause ? C'est le but d'un **questionnaire en ligne** destiné à faire le point et recueillir vos suggestions à propos des pratiques éco-responsables sur votre lieu de travail : collecte et tri des déchets, moyens de transports, pollution numérique... Et pour ceux qui souhaitent approfondir leur réflexion, une **réunion virtuelle**, via la désormais célèbre application Zoom, est programmée ce mardi 11 mai, entre 10 h et 11 h. Un mot pour finir sur un **2^e questionnaire en ligne**, proposé par Selen Nardal, l'une de nos stagiaires, qui attend vos réponses dans le cadre du mémoire qu'elle doit réaliser, cette fois sur le thème des mobilités.

Contact : clement.morel@ardenne-metropole.fr

Normes

Aux normes citoyens ! Outre la chasse aux déchets, l'un des grands chantiers communautaires du **présent** mandat est constitué par la mise aux normes de nos systèmes d'assainissement. Rappel à celles et ceux qui ne sont pas familiers avec ce domaine, on parle là de la collecte et du traitement des "eaux usées" (toilettes, salles de bain, lessive, vaisselle...). Or à l'heure actuelle, un volume beaucoup trop important de ces eaux usées est rejeté dans la nature sans le traitement préalable adéquat, entraînant la pollution de nos cours d'eau. Ardenne Métropole va donc multiplier les contrôles de conformité, tout en proposant aux propriétaires concernés une avance remboursable couvrant la totalité du coût des travaux de mise aux normes. Pour en savoir plus, **cliquez ici**.

Contact : patrice.thomas@ardenne-metropole.fr

9001

On termine par un coup de chapeau adressé à l'équipe qui, après deux **années** d'effort, vient de permettre à Ardenne Métropole de recevoir une deuxième certification Iso 9001, la première ayant été attribuée au centre aquatique Bernard Albin à l'automne 2017. Ce sont cette fois nos procédures de commande publique qui sont mises à l'honneur, après un long travail d'harmonisation ayant permis de mettre en place des processus communs à l'agglomération et à la ville de Charleville-Mézières. Cette certification Iso 9001, particulièrement rare pour un service administratif (elle récompense habituellement un système de production), a été obtenue le 7 avril à l'issue d'une audition menée par le bureau Veritas début février. Elle est valable pour 3 ans, avec un audit de contrôle annuel.

Contact : jean-claude.pober@ardenne-metropole.fr